

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 mars 2025

Domaine Marie-Thérèse Chappaz - Fully

1 Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, approbation du PV de l'AG du 15 mars 2024

La vice-présidente de Biovalais, Isabelle Gabioud, ouvre l'assemblée à 9h40. Elle met à disposition la feuille de présence. Le procès-verbal de l'année précédente est adopté par l'assemblée. L'ordre du jour est approuvé.

2 Rapport d'activité 2024 et présentation des axes de travail de l'association par Karine Contat et Isabelle Gabioud

Isabelle expose les différents secteurs agricoles représentés par l'association. L'idée est de mettre en place des filières efficaces et répondant aux besoins des producteurs.trices pour tous les secteurs agricoles. L'association travaille sur plusieurs axes d'activité :

- L'axe **Technique**, qui comprend les collaborations avec les instituts de recherche, les groupes ProBio, les formations continues et la recherche de solutions alternatives agricoles.
- L'axe **Marchés**, avec la défense des prix par le biais des groupes spécialisés de Bio Suisse, la vente directe, la restauration et la restauration collective ainsi que les revendeurs. Biovalais a un partenariat avec BioConsommActeurs. Le volet "Bio Cuisine" va être mis en avant en Valais afin de faire entrer les produits bio dans les cuisines des restaurants.
- L'axe **Promotion**, qui permet d'organiser des événements, manifestations et partenariats. Un catalogue de produits est en projet pour 2025.
- L'axe **Communication**, avec les réseaux sociaux, les médias et la newsletter du canton, à laquelle Biovalais souhaite davantage contribuer.
- L'axe **Défense professionnelle**, au niveau administratif, à l'aide des groupes spécialisés de Bio Suisse, avec un volet important lié aux dérives et aux pertes économiques qui en découlent.

Tous ces axes se veulent au service des producteurs de Biovalais. Le bureau de direction élabore un cahier des charges pour les membres du comité par secteur. Ils seront de vrais répondants pour leur secteur respectif.

Biovalais souhaite également se rapprocher des preneurs de licence.

Karine Contat présente le rapport d'activité 2024 :

- Secteur **Grandes Cultures** : Le projet Céréal'hier poursuit son développement. Des boulangers ont été démarchés et une boulangerie à Champlan a passé toute sa production en bio. Le comité de l'association Céréal'hier a été renouvelé.
- Secteur **Arboriculture** : Karine est membre du Groupe spécialisé Fruits de Bio Suisse. Les négociations de prix pour les fruits sont en cours. Les prix bas imposés par les grandes enseignes n'ont pas augmenté les ventes. Il existe des difficultés à promouvoir les variétés robustes auprès de ces revendeurs, alors même que ce sont celles que les producteurs souhaitent privilégier. Concernant l'IFELV, les ristournes des redevances fruits et légumes ont été réduites. Pour les contributions fruits à pépins de Bio Suisse, les producteurs recevront une facture que Biovalais prendra partiellement (max. 90%) en charge.
- Secteur **Viande** : Biovalais poursuit son engagement pour un projet de mise à mort à la ferme.

Karine est également en contact avec les acteurs du Haut-Valais afin d'assurer une meilleure coordination entre les deux associations valaisannes.

Isabelle Gabioud poursuit avec la présentation du renouvellement du plan d'action Bio Valais. Un accord tripartite a été conclu avec le FiBL et le canton du Valais pour soutenir et promouvoir l'agriculture biologique.

Elle précise également que, désormais, les apiculteurs sont considérés comme producteurs et non plus comme preneurs de licence. Ils devront ainsi s'affilier à une Organisation Membre (OM) de Bio Suisse.

Un nouveau poste de travail pour renforcer l'antenne romande de Biovalais a été accepté.

Isabelle a également organisé une **table ronde** sur le thème des dérives en agriculture. Elle estime que la recherche de solutions passe nécessairement par le terrain. Elle note cependant la difficulté à mobiliser des producteurs PI pour ces échanges.

Une **journée technique** sur la biologie des sols a été organisée en collaboration avec le canton et animée par Claude et Lydia Bourguignon. L'événement a rencontré un franc succès.

Un espace bio a été mis en place à la **Fête de la Châtaigne**. Malgré des efforts notables, les retours ont été mitigés, principalement à cause des coûts élevés, des conditions météo et d'une image du marché jugée peu valorisante.

Biovalais a participé à la **conférence des présidents** à Olten en organisant une brisolée concoctée avec les produits de nos producteurs.

3 **Présentation des comptes 2024** par Isabelle Gabioud, caissière

Isabelle Gabioud, caissière, présente les comptes de l'année 2024.

Biovalais dispose de deux comptes bancaires : l'un dédié à l'arboriculture, recevant les redevances reversées par l'IFELV, et l'autre, le compte principal de l'association.

Karine expose le calcul de l'IFELV, notant une ristourne des redevances pour 2024 significativement inférieure aux attentes. Elle présente également le bilan de ce compte spécifique, qui est accepté par l'assemblée.

Isabelle procède à la lecture des comptes généraux de Biovalais. Elle souligne notamment le soutien financier de Bio Suisse pour la réalisation de projets et d'événements. À la demande de Marion Granges, un exemplaire des comptes sera transmis.

Les comptes de Biovalais se soldent par un bénéfice de CHF 3'278.58.

Isabelle présente également le montant des indemnités à verser aux membres du comité pour 2024. Elle rappelle la tarification en vigueur au sein de l'association, tant pour le comité que pour toute personne mandatée sur un projet. L'assemblée accepte ces modalités.

4 **Rapport des vérificateurs de comptes du 18.03.2025 à Leytron** par Valérie Tschann et Christian Blaser

Le 18 mars 2025 à Leytron, Valérie Tschann, comptable, et Christian Blaser, producteur bio, ont procédé à la vérification des comptes de l'association Biovalais. Ils présentent leur rapport à l'assemblée.

Leur analyse confirme la bonne tenue des comptes ainsi que leur conformité avec les règles comptables en vigueur. Ils recommandent donc à l'assemblée d'accepter les comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et approuve les comptes 2024 à l'unanimité.

5 **Réélection et élection au comité, organisation du comité par secteurs** par Karine Contat et Isabelle Gabioud

Karine Contat et Isabelle Gabioud présentent les candidatures au comité. Deux nouveaux membres sont présentés :

- **Pierre-Émile Michellod**, producteur sur une petite exploitation diversifiée, prendra en charge le dicastère Élevage et Viande.
- **Tania Stutz**, ingénieure agronome et productrice de sève de bouleau, sera responsable du secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM).

L'assemblée générale les élit à l'unanimité par applaudissements.

Sont également réélus en bloc au comité :

- Isabelle Gabioud
- Delphine Riand-Dubuis
- Camille Crettol
- Léonard Zufferey
- David Biselx

Les délégués de Biovalais auprès de Bio Suisse sont reconduits : Isabelle Gabioud et Laurent Gex-Fabry. Gilles Besse est désigné en tant que suppléant.

Un appel est lancé à l'assemblée afin d'encourager les membres intéressé·e·s à rejoindre le comité et à poser leur candidature à la présidence de Biovalais. Isabelle Gabioud assure l'intérim à la tête de l'association en sa qualité de vice-présidente, jusqu'à nomination d'un·e nouveau·elle président·e.

Isabelle Gabioud présente ensuite l'organisation du nouveau comité par dicastère ainsi que la structure du bureau de direction. Voici la répartition :

- Arboriculture : David Biselx. Il souhaite maintenir le rythme des séances actuelles et en ajouter une supplémentaire. Il reste disponible pour toutes questions ou problématiques, et participera au groupe de négociation des prix pour les petits fruits. Karine mentionne les discussions en cours sur l'avenir des abricots bio. Tania Stutz informe qu'une nouvelle assurance de protection contre le gel est disponible pour le Valais.

- Céréales : Karine Contat exprime le souhait d'organiser une nouvelle journée technique sur le sujet.

- Viticulture : Isabelle Gabioud informe que le congrès de viticulture bio, organisé en partenariat avec le FiBL et le canton, s'est tenu le 12 mars 2025 à Sion. L'événement a rencontré un grand succès, avec de nombreuses conférences de qualité.

La Tavolata bio est prévue le 7 juin 2025 au Château de Venthône. L'objectif est de collaborer avec les restaurateurs pour mettre en valeur les produits bio valaisans. L'événement accueillera environ 100 personnes, dont 20 restaurateurs invités. Les plats seront préparés par Manon Traiteur, qui sera prochainement labellisé Bio Cuisine. Bio Suisse soutient cette initiative, tout comme une demande déposée auprès de l'Interprofession de la Vigne et du Vin (IVV).

Un partenariat a également été mis en place avec le PALP Festival pour valoriser les producteurs locaux au Grand Marché des Terroirs Alpains. Une signalétique spécifique sera mise en place pour mettre en avant les produits bio. Biovalais participera aux frais du marché.

- Groupes ProBio : Karine Contat rappelle que ces groupes sont animés par des producteurs sur des thématiques précises et ouverts à tous. En 2025, le groupe sur l'agriculture quantique sera relancé. Benoît Huser partage un retour très positif sur la journée consacrée à la permaculture et à la viticulture. Camille Crettol évoque également les groupes ProBio en viticulture existants, notamment en biodynamie, Valais-Vaud, et annonce qu'un groupe sur la vitiforestierie sera prochainement relancé.

- PAM : Un groupe ProBio dédié sera mis en place sous la responsabilité de Tania Stutz.

- Élevage et Viande : Pierre-Émile Michellod informe qu'une société coopérative a été fondée pour la création de l'abattoir du Grand Entremont, qui devrait être certifié bio. Il a pris contact avec un producteur de salaisons, les Salaisons de Bagnes, dans l'idée de développer une gamme de produits bio. Joëlle (Biovaud) évoque un dossier réalisé à ce sujet. Pierre-Émile souligne les difficultés régionales liées à ce projet. Une question est posée concernant l'usage de l'abattoir mobile dans le cadre de la mise à mort à la ferme : serait-il réservé au bio ? Le comité précise que non. Le Valais ne dispose actuellement pas de possibilité d'abattage certifié bio.

6 Divers

Le groupe spécialisé PAM de Bio Suisse est à la recherche d'un nouveau membre. Isabelle Gabioud et Tania Stutz annoncent leur candidature.

La coopérative Progana se présente brièvement et évoque le projet lait soutenu par Biovalais, notamment autour de la production de produits spécifiques pour la masse musculaire des personnes âgées. Le groupe travaille également sur les thématiques de l'électricité verte, la valorisation du rôle des femmes cheffes d'exploitation, la défense des marges et des prix équitables, ainsi que la mise en lumière des marges économiques des différents acteurs de la chaîne.

Rolf Schweizer, représentant de Bio Inspecta, exprime sa satisfaction d'avoir pu renforcer ses équipes. Il rappelle qu'un transformateur à façon peut accueillir jusqu'à cinq clients par an sans être obligé de se certifier. Il répond aussi à une question sur les résidus retrouvés dans certains vins : des taux élevés de phosphonate ont été détectés, sans explication claire de la part des producteurs. Il souligne que cette molécule, un acide phosphonate, peut parfois apparaître naturellement, et qu'il est difficile de justifier les quantités retrouvées. Une publication est prévue en avril pour clarifier la situation, et une réflexion est en cours sur un éventuel ajustement des limites tolérées.

Jean-Yves Clavien, ancien président de Biovalais, remercie l'équipe actuelle pour sa gestion de l'intérim. Il informe qu'il fait partie de la direction de l'association des preneurs de licence. À partir de 2026, ces derniers devront obligatoirement s'affilier à cette OM ou à une organisation régionale.

Karine Contat transmet les salutations du comité de Bio Suisse. Elle informe que Bio Suisse prévoit la mise en place d'une formation supérieure au niveau du brevet fédéral. Depuis début mars, une co-direction est en place au sein de l'organisation nationale.

Isabelle Gabioud présente le cahier des charges de la présidence de Biovalais. L'association recherche activement un-e nouveau-elle président-e pour reprendre la direction.

Enfin, elle présente l'organisation de quatre tables rondes publiques sur la thématique des dérives, prévues dans quatre cantons différents. L'objectif est de rechercher collectivement des solutions concrètes. Un sondage est également en préparation pour mieux cerner les enjeux liés à ces dérives.

Présentation de la communication : Aurélie Ecoffey, responsable communication et réseaux sociaux pour Biovalais, présente les différents types de publications possibles pour relayer les informations des producteurs. Elle invite les membres à faire remonter les actualités de terrain afin de renforcer la visibilité de leurs activités.

La vice-présidente Isabelle Gabioud remercie chaleureusement l'ensemble des participant-e-s pour leur présence, leurs échanges constructifs et leur engagement envers l'agriculture biologique valaisanne.

L'assemblée générale est levée à 12h45.

Ainsi protocolé à Fully le 20 mars 2025

Justine Rosset

Secrétaire

Annexes :

- Tarification Biovalais
- Feuille de présence
- Présentation